

Mobilité : des solutions alternatives accessibles à tous existent.
La France doit favoriser leur utilisation et réorienter le bonus pour qu'il profite au plus grand nombre

Diversifier les modes de transports & les énergies pour répondre aux divers besoins et budgets

L'utilisation du GPL fait partie des solutions énergétiques destinées à prendre une part de plus en plus importante dans le parc automobile. Il est reconnu comme l'une des meilleures alternatives aujourd'hui possible, car facilement accessible pour l'utilisateur, pour limiter les phénomènes de pollution dans les villes. Dans le monde, plus de 25 millions de véhicules GPL circulent.

En 2016, le Certificat sur la Qualité de l'air distinguera les véhicules les plus propres et les plus récents. Pour instaurer une mobilité plus durable, la France doit diversifier les modes de transports et soutenir toutes les énergies alternatives pour répondre à des besoins et des moyens financiers divers.



En France, les véhicules à énergies alternatives sont encore très faiblement utilisés comparés à nos voisins européens. Ils représentent sur le territoire français seulement 1,8% du parc roulant et 4,2 % des nouvelles immatriculations en 2015.

Parce que la progression de ces véhicules sur le marché est lente, aujourd'hui, l'enjeu est de développer l'offre de véhicules plus respectueux de l'environnement et de la santé. Pour que ceux-ci soient choisis et utilisés par les automobilistes, ils doivent leur être accessibles en matière de :

- * Prix à l'achat & coût à l'usage
- * Facilité d'approvisionnement en énergie
- * Simplicité d'utilisation
- * Choix dans une gamme

Aujourd'hui, pour lutter contre la pollution et favoriser le passage à une mobilité propre, l'Etat doit soutenir l'ensemble des solutions alternatives en faisant connaître les solutions accessibles pour tous les budgets.

"L'enjeu de la mobilité durable n'est pas seulement technologique : il s'agit de développer l'utilisation de véhicules à énergie alternative par les automobilistes. Pour que les Français fassent le choix d'un véhicule à énergie alternative, celui-ci doit être accessible en termes de prix et de coût, et facile d'utilisation pour faire le plein.

Une communication et des aides orientées sur le véhicule électrique sont nécessaires et doivent perdurer, mais elles ne doivent pas freiner le développement des autres énergies alternatives. L'Etat doit mettre en place un bonus qui profite au plus grand nombre et pas uniquement au véhicule électrique, tout en permettant à celui-ci et aux technologies plus innovantes de se développer.

Le GPL a pour cela de nombreux atouts. Il fonctionne comme un véhicule classique et n'entraîne pas de révolution dans les habitudes de l'automobiliste, tout en permettant de polluer moins et de dépenser moins. Le prix du véhicule est moins cher qu'un véhicule diesel, et donc abordable pour la majorité des Français.

Le bonus est trop restrictif pour créer un véritable élan incitatif en faveur des énergies alternatives. De fait, seul un petit nombre de Français ont fait le choix du véhicule électrique malgré son intérêt. Il suffirait simplement de rééquilibrer le bonus pour permettre aux Français de sauter le pas et choisir la solution alternative qui correspond à ses moyens financiers et besoins de mobilité. Créer un bonus à 300 euros pour le GPL (et pour les autres énergies alternatives) tout en conservant un bonus à 6000 € pour le véhicule électrique permettrait d'inciter les constructeurs à commercialiser leur gamme GPL en France. Il aura une incidence directe sur le recul des motorisations diesel, du budget automobile des ménages et sur la qualité de l'air », commente Joël Pedessac, Directeur général du CFBP.

Le GPL est une solution disponible

1 - Economique

1. Un plein de GPL coûte moins de 30 €. Sur les 12 mois de l'année, le prix moyen du GPL s'est affiché à 0,78 € / litre. Si l'ensemble des carburants a été concerné par la diminution des prix, le GPL a maintenu un différentiel de respectivement 0,53 € et 0,30€ / litre par rapport au Sans Plomb et Gazole.
2. Le prix d'un véhicule GPL est comparable à celui d'un véhicule essence et moins élevé qu'un véhicule diesel.
3. Le certificat d'immatriculation (ex carte grise) est gratuit, ou à moitié prix dans de nombreuses régions.
4. En seconde monte (équipement au GPL d'un véhicule essence), le marché bénéficie d'un réseau de monteurs professionnels et un équipement d'un véhicule au GPL peut être réalisé à partir de 1 500 €.



Coût annuel
du carburant

GPL = -27%

EN MOYENNE
PAR RAPPORT À L'ESSENCE

(sur la base d'une consommation de 6l/100km pour le véhicule essence et de 7,5l/100km pour le véhicule GPL et pour un kilométrage annuel de 15 000 km ; source : Ademe)

Des tarifs préférentiels et un accès au stationnement dans tous les parkings

1. Les voitures GPL bénéficient dans de nombreuses villes et parkings publics de tarifs réduits ou de durée de stationnement gratuit en raison de leurs atouts environnementaux.
2. Certaines villes ont notamment adopté le "disque vert" qui offre aux conducteurs de véhicules à énergie alternative, dont le GPL, 1 h30 à 2h de stationnement gratuit.
3. L'accès aux parkings souterrains est autorisé aux véhicules GPL.

2 – Plus respectueux de l’environnement et de la santé

Le GPL est un gaz naturel d’origine fossile et renouvelable, il n’émet pas de particules, moins de Nox et CO₂ que les autres carburants.

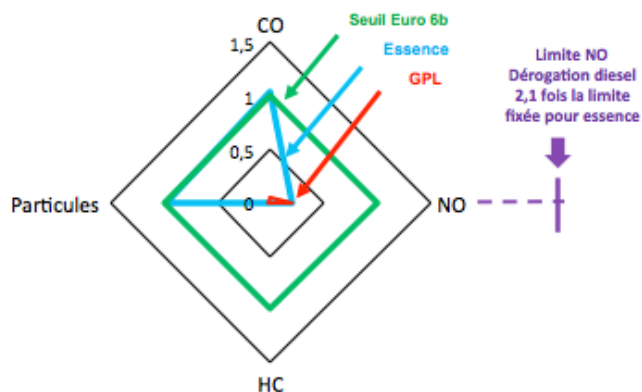
Comparé à l’essence, le GPL émet en condition réelles de circulation :

- **20% de CO₂ en moins en moyenne.** L’arrivée en 2016 de **bioGPL** permettra d’améliorer sensiblement cette valeur.

- **Dix fois moins de particules** jusqu’à 95% de moins de CO : les émissions de CO sont à environ 63mg/km alors que la norme est à 1000 mg/km.

- **des Nox et HC en quantité équivalente mais dont les valeurs sont très inférieures à la norme.**

(A noter que les institutions européennes viennent d’autoriser les véhicules diesel à émettre lors du test RDE 2.1 fois plus de NOx que la norme Euro 6 en vigueur.)



CO ₂	CO	NOx	HC	Particules
- 20%	-95%	=	=	-98%

3 - Disponible

Le GPL est disponible dans plus de 1 750 stations réparties sur tout le territoire et les capacités d’approvisionnement et de distribution du GPL peuvent fournir un parc automobile 10 fois supérieur à ce qu’il est aujourd’hui. C’est aussi simple et rapide que pour un carburant traditionnel de faire le plein !

Si le réseau de distribution GPL a été considéré comme suffisamment dense par l’Union européenne dans le cadre de la directive sur le déploiement des infrastructures d’approvisionnement des carburants alternatifs, le réseau continue cependant de se développer : le nombre de stations-service a ainsi doublé en près de dix ans pour compter à présent près 30 800 stations-services. Son usage est aussi bien recommandé en ville, sur route et autoroute !



A propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr , www.gpl.fr



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)

Contact presse :

Valérie LESEIGNEUR & Joy LION

AGENCE VLC*

Tél. 06 68 80 37 35 / 07 62 59 65 86

valerie@agencevlc.com / joy@agencevlc.com